

Éducation populaire.—L'éducation populaire consiste en classes et cours organisés d'ordre scolaire, culturel et technique et en diverses activités (conférences publiques, projection de documentaires, expositions et spectacles divers). L'éducation populaire est assurée par les universités et collèges, les ministères et organismes gouvernementaux, les bibliothèques publiques ainsi que des institutions, associations et établissements privés.

Les ministères provinciaux de l'Instruction publique, de la Santé, de l'Agriculture, des Affaires culturelles et autres dirigent des cours ou fournissent de l'assistance à des organismes comme les commissions scolaires municipales. Le gouvernement fédéral dirige des classes et cours pour des groupes spéciaux (Indiens, habitants des Territoires du Nord-Ouest, détenus des pénitenciers fédéraux, militaires et anciens combattants); il assure en outre des services publics d'ordre éducatif et culturel (Musée national, Galerie nationale, Office national du film et Société Radio-Canada).

L'œuvre de divers organismes dans le domaine de l'éducation populaire est coordonnée par leur affiliation à des associations nationales comme l'Association canadienne d'éducation des adultes, l'Institut canadien d'éducation des adultes, l'Association canadienne d'éducation, l'Association canadienne des directeurs de l'extension de l'enseignement et des cours d'été, la Fédération des collèges classiques et l'Association canadienne des bibliothèques.

Recherche pédagogique.—La recherche pédagogique, qui prend de plus en plus d'ampleur et multiplie ses moyens, occupe un effectif considérable. Il se fait, notamment, des études historiques et autres, des enquêtes, des travaux de recherche appliquée (y compris la recherche opérationnelle) et un peu de recherche pure. Le gros de la recherche pure est effectué dans des universités ou par des particuliers ou des équipes de professeurs et de gradués et le même personnel peut faire de la recherche appliquée. Des associations (*Canadian Education Association, Canadian Teachers' Federation, Division de l'enseignement du Bureau fédéral de la statistique, Association canadienne des éducateurs de langue française, Industrial Foundation on Education, Fondation des universités canadiennes, etc.*) en font également. En outre, certains ministères de l'Instruction publique et commissions scolaires municipales emploient des chercheurs dont les travaux portent surtout sur les programmes, le régime de la promotion, l'emploi des moyens visuels et des questions connexes.

La formation de conseils provinciaux ou régionaux destinés à coordonner les efforts, à fournir des conseils d'ordre professionnel, à diffuser les résultats de la recherche et à encourager l'étude de problèmes particulièrement aigus est une initiative des plus prometteuses. Il existe trois conseils qui sont bien organisés et qui publient une revue. Plusieurs organismes nationaux ont collaboré à la formation, en 1961, du *Canadian Council for Research in Education* issu du précédent Conseil consultatif national de la recherche sur l'enseignement. Le nouveau Conseil assure la liaison entre les organismes constitutifs, s'occupe d'amorcer, d'encourager et de développer la recherche sur l'enseignement, publie une revue nationale et fait fonction de centre de diffusion des renseignements sur les progrès dans ce domaine.

Un certain nombre d'études portant sur les élèves du secondaire dans une ou plusieurs provinces visent à déterminer comment les étudiants utilisent leurs ressources en vue de se donner une formation universitaire. D'autres études d'envergure portent ou ont porté sur l'administration scolaire, les moyens visuels et les finances scolaires. En outre, plusieurs universités effectuent un peu de travaux de recherche institutionnelle.

Plusieurs commissions royales provinciales ont été nommées pour faire enquête sur l'ensemble de l'enseignement ou sur un de ses aspects au cours des dix dernières années. Plusieurs de ces commissions ont fait appel à la recherche et ont aussi reçu des mémoires de la part d'organismes et de particuliers intéressés. Un domaine